



De la mairie à l'Assemblée nationale : « Prêt à défendre les intérêts des plus fragiles »

Élu député, **Hubert Wulfranc démissionne de son poste de maire**, comme l'y oblige la loi sur le non-cumul. Très attaché à sa ville, il demeure conseiller municipal. Il annonce qu'il s'attachera à défendre, à l'Assemblée

nationale, la voix des classes populaires et moyennes face aux mesures annoncées par le gouvernement Macron. Le 6 juillet, un conseil municipal extraordinaire élira le nouveau maire.

le stéphanois

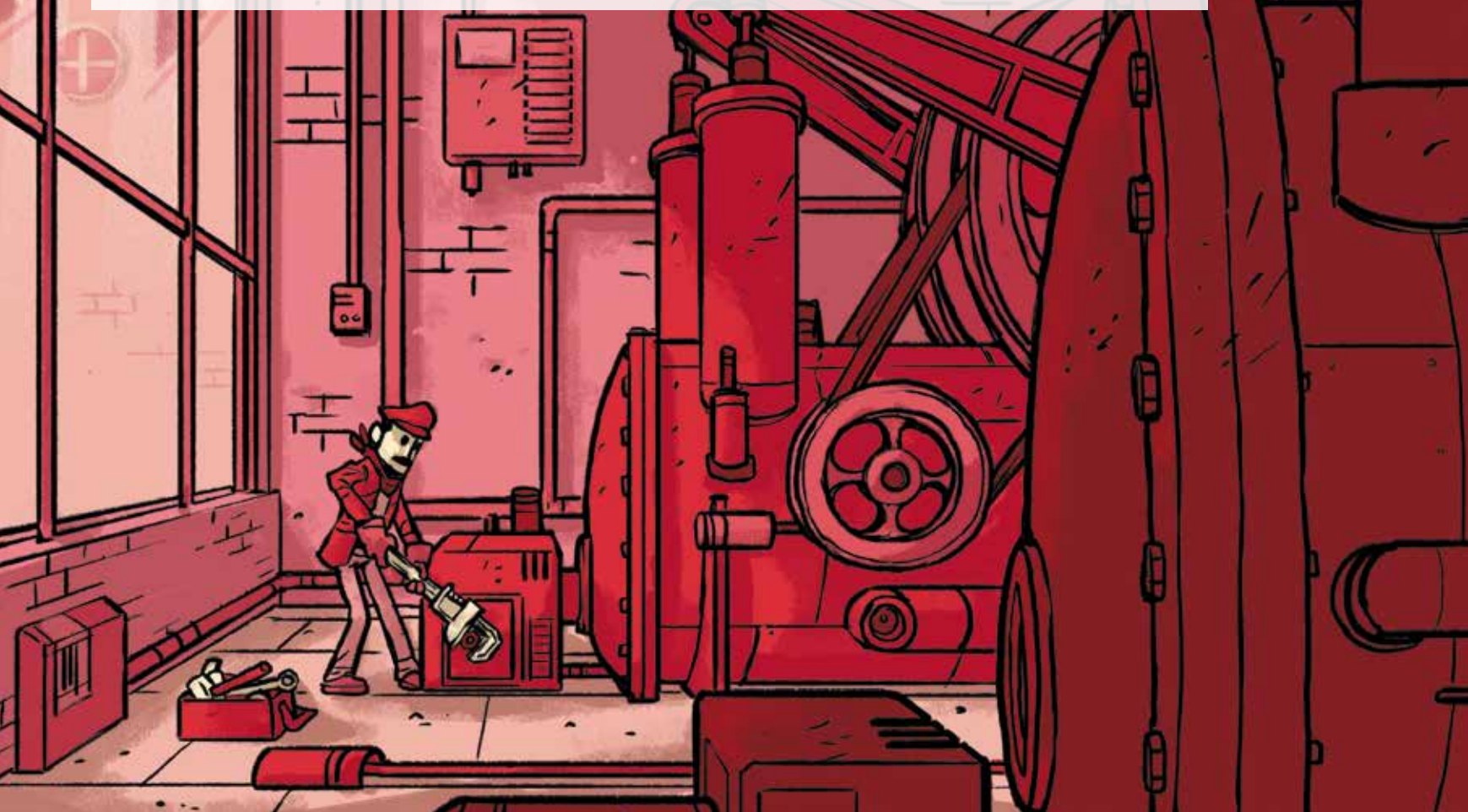


235 29 JUIN - 31 AOÛT 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Giorgio dans la ville, le jeu de piste de l'été!

Giorgio s'est égaré dans une faille spatio-temporelle. Cet ex-ouvrier de la « Coto » a été projeté en 2017. Mais la ville a bien changé depuis 1934. Aidez-le à retrouver son chemin en participant à un jeu de piste en famille dans le bourg ancien et remportez des cadeaux ! **p. 15 à 19**



En images

SPORT

Noir, c'est noir

Deux jeunes judokas du club de Saint-Étienne-du-Rouvray ont reçu leur ceinture noire jeudi 15 juin au dojo du Cosum, un cap décisif. Marie-Emmanuelle Limoges, 18 ans (au centre) et Guillaume Bachtanik, 24 ans (à droite), ont été félicités par l'ensemble des licenciés présents à la cérémonie et par l'équipe d'encadrement parmi lesquels en particulier leur professeur Enzo Legrand et Raphaël Banguet, le tout nouveau président du club de judo de Saint-Étienne-du-Rouvray.



PHOTO: E. B.



PHOTO: J.-P. S.

PISCINE MUNICIPALE

Porzou prépare sa rentrée

Jeudi 15 juin, les élus et les personnels techniques de la Ville visitaient le chantier de la piscine municipale Marcel-Portzou, fermée pour d'importants travaux de modernisation depuis juin 2016. Les nouveaux aménagements portent notamment sur l'hydraulicité des bassins, la création d'une pataugeoire et sur l'installation d'une chaufferie biomasse qui approvisionnera non seulement la piscine mais également le Cosum, le groupe scolaire Paul-Langevin et la salle festive. Elle sera alimentée par du bois « déchiqueté » provenant des produits d'élague. Le carrelage des bassins a été remplacé par des tôles inox et l'eau y sera renouvelée grâce à un système à débordement. Le remplissage sera quant à lui assuré par le fond ce qui, aux dires du maître d'œuvre, « évite tout risque d'accident par aspiration ». Les travaux estimés à 4,7 millions d'euros devraient être achevés à l'automne prochain.



STADE CÉLESTIN-DUBOIS

Mi-temps estivale

Depuis le 19 juin dernier, le stade Célestin-Dubois a fermé ses portes aux joueurs. Seul le petit synthétique restera ouvert durant les vacances.

Les travaux destinés à transformer l'actuel terrain stabilisé en terrain synthétique se dérouleront durant tout l'été. D'ici là, un accès public au club-house sera maintenu tandis qu'une partie du parking sera occupée par la base chantier.

La reprise des matchs sur le terrain d'honneur est prévue pour le 9 septembre et les entraînements de rentrée auront lieu sur des terrains annexes jusqu'à la réouverture complète du stade à la mi-octobre 2017.



LINKY

Déploiement suspendu

Lors du conseil municipal du 22 juin, le maire Hubert Wulfranc s'est exprimé au sujet de l'installation en cours des compteurs Linky sur la commune, soulignant un risque potentiel « *au regard de la préservation de la vie privée* » et du traitement des données à caractère personnel. En amont de cette déclaration, un courrier en date du 7 juin avait été adressé par la Ville à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) dans lequel le maire demandait des éclaircissements « sur la régularité des compteurs Linky et des traitements qu'ils opèrent sur ce point. » Dans l'attente d'une réponse précise de la Cnil sur ces sujets, le maire Hubert Wulfranc, au nom de ses pouvoirs de police, a pris dès le 23 juin un arrêté qui suspend le déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la commune.



À MON AVIS

Au côté du nouveau maire

Dans quelques jours, notre ville disposera d'un nouveau maire.

C'est, j'en suis persuadé, dans un souci de stabilité qu'il va conduire l'action municipale pour faire aboutir les nombreux projets qui sont à l'ordre du jour. Fort des valeurs qui sont les nôtres, il va pouvoir compter sur le travail uni de l'équipe municipale et sur l'engagement des Stéphanois.

Aux côtés de mes collègues, comme conseiller municipal, je continuerai de prendre ma place pour changer notre commune et améliorer la vie de nos concitoyens.

Bien sûr, les intérêts de notre territoire et les revendications pour vivre mieux seront fermement défendus à l'Assemblée nationale.

En somme, nous pouvons aujourd'hui redoubler de travail et d'espoir pour Saint-Étienne-du-Rouvray.

Toujours avec vous.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



PHOTO : E. B.

ANIMATION

Château à plumes

Sous un soleil clément et dans une ambiance de douce folie, les Stéphanois-e-s, petits et grands, se sont retrouvés samedi 24 juin au parc Gracchus-Babeuf pour la huitième édition de la fête au Château. Et pour célébrer dignement l'arrivée de l'été et le retour des beaux jours, quoi de mieux qu'un carnaval avec masques, costumes et musique aux multiples résonances de rock, de disco et de musiques des Balkans. Pour l'occasion, les associations, les clubs sportifs et les services de la Ville étaient mobilisés, confondus dans une même ronde carnavalesque.

RETROUVEZ LE DIAPORAMA de la fête au château sur saintetiennedurouvray.fr



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin. **Directrice de**

l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappes,

Ariane Duclert. **Secrétariat de rédaction :**

Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.),

Jérôme Lallier (J. L.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.)

Illustration : Steve Baker **Distribution :** Benjamin

Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

LÉGISLATIVES

Un Stéphanaï à l'Assemblée

Avec 61,07 % des suffrages, Hubert Wulfranc a été élu député de la 3^e circonscription de Seine-Maritime. À Saint-Étienne-du-Rouvray, il a obtenu 73 % des voix.

C'EST DANS UNE NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE LARGEMENT DOMINÉE PAR LES 308 DÉPUTÉS DE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ (LREM), et leurs 42 alliés du Modem, sur un total de 577 sièges, que le député Hubert Wulfranc (PCF) a pris sa place à gauche de l'Hémicycle, le 27 juin dernier. Il a rejoint le groupe de la « Gauche démocrate et républicaine », constitué de 11 députés communistes et de 4 députés « ultramarins ». Un groupe parlementaire permet notamment d'agir sur l'ordre du jour des séances parlementaires, de siéger dans les différentes commissions et de prendre part à la séance des questions au gouvernement.

« On va aller au charbon »

C'est donc en tant que député de l'opposition qu'Hubert Wulfranc a déclaré, le soir même de son élection, dimanche 18 juin, que « *le plus dur, aujourd'hui, est devant nous car, a-t-il rappelé, même si les Français ont tempéré, dans leur réflexion démocratique, ce qu'on nous annonçait comme un tsunami, cette majorité, nous allons essayer de la contrer. Que ce soit sur la question du Code du travail, sur la hausse de la CSG, sur des politiques tournées vers les riches, politiques qui négligent à nouveau les classes*



populaires et les classes moyennes. On va aller au charbon, mettre les mains dans le cambouis avec les salariés qui je ne doute pas seront les premiers à réagir aux mesures que le Parlement va mettre en place ».

Le nouveau député n'a toutefois pas occulté l'abstention massive qui a marqué ces élections législatives. Avec un taux de 57,4 % en France (59 % à Saint-Étienne-du-Rouvray), il s'agit là du taux le plus élevé de

toute l'histoire de la V^e République depuis 1958 lors d'un second tour d'élections législatives. C'est dans ce contexte particulièrement préoccupant qu'Hubert Wulfranc a appelé à « *remobiliser les citoyens pour affronter les défis qui sont désormais devant nous, pour demain se battre et emporter des victoires qui, comme souvent en France, ont commencé à Saint-Étienne-du-Rouvray* ».

NON-CUMUL DES MANDATS

Hubert Wulfranc choisit de rester conseiller municipal

Les lois du 14 février 2014 sur le non-cumul des mandats concernant les députés, les sénateurs et les députés européens entre en vigueur le 1^{er} juillet. Ces textes prévoient notamment qu'un député ne puisse plus exercer des fonctions de maire, de maire-adjoint, de président ou de vice-président d'un conseil départemental, régional ou d'une intercommunalité. Ces mêmes textes imposent en outre aux parlementaires de ne pas cumuler plus de deux mandats locaux parmi ceux de conseiller départemental, régional et municipal. Hubert Wulfranc

étant désormais député, la loi l'oblige donc à rendre son mandat de maire et de vice-président de la Métropole Rouen Normandie. Il a trente jours à partir de son élection pour démissionner de ces mandats non cumulables. Naturellement, Hubert Wulfranc a choisi de siéger au conseil municipal afin de poursuivre son engagement au service des Stéphanaï. Son successeur au poste de maire qu'il occupait depuis 2002, sera élu jeudi 6 juillet à l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire.

INTERVIEW

« Aller au bout de notre ambition pour la Ville »

Suite au dernier conseil municipal présidé par Hubert Wulfranc, jeudi 22 juin 2017, Joachim Moyse premier adjoint à la Ville revient sur le parcours de l'édile stéphanois et trace quelques perspectives pour l'avenir.

Lors du conseil municipal du 22 juin, Hubert Wulfranc n'a pas caché son émotion en annonçant qu'il siégeait pour la dernière fois en tant que maire. Dans quel état d'esprit vous trouviez-vous ?

J'ai été très ému par la réaction d'Hubert Wulfranc parce que j'y ai senti tout l'engagement qu'il a pu mettre dans sa fonction de maire au service des habitants. Ma pensée va donc d'abord vers lui par rapport à tout ce qu'il a représenté, tout ce qu'il représente encore et tout ce qu'il représentera demain. Je sais qu'il continuera son parcours sans jamais renier les valeurs, les idées et les batailles qu'il a impulsées dans l'intérêt de toutes les Stéphanoises et de tous les Stéphanois.

Quel souvenir gardez-vous de votre parcours aux côtés d'Hubert Wulfranc ?

J'ai entamé ma délégation de premier adjoint auprès d'Hubert Wulfranc en 2008. À ses côtés, j'ai beaucoup appris et notamment à approfondir et à élargir ma réflexion pour entrer dans les dossiers de façon à traduire la volonté politique de notre sensibilité. Il m'a appris aussi dans ses approches, son attitude et ses propos qu'il y a des qualités qui se travaillent : la ténacité, la fermeté, l'intelligence politique, l'anticipation et un certain esprit stéphanois qu'il connaît particulièrement bien et qu'il distille avec beaucoup de truculence dans certaines de ses expressions. Enfin, je retiens une grande sensibilité et une humanité extraordinaire.



PHOTO: J. L.

Un conseil municipal extraordinaire se réunira le 6 juillet prochain pour désigner le ou la nouvel(le) édile de la Ville. Vous êtes-vous préparé à assumer cette fonction ?

Oui, je me suis préparé à assumer cette fonction de maire en ayant à l'esprit qu'il n'y a pas de femme ou d'homme providentiel. Je n'ai donc pas l'ambition de refonder un exécutif mais bien plutôt de m'inscrire dans une continuation. Si j'accédais à cette fonction, j'aspirerais à être un maire qui agit, qui bâtit, qui lutte et pas seulement un maire qui gère ; tout cela en préservant le même niveau de sérieux budgétaire avec lequel la ville conduit son action, en responsabilité. Il faut

▲ « Depuis neuf ans, j'ai contribué modestement, à ma place de premier adjoint à construire un projet de ville avec l'ensemble de l'équipe municipale. L'impulsion est donnée, il s'agit d'aller au bout de notre ambition pour la Ville. »

que la politique à poursuivre soit une politique d'exigence, de revendication, de réparation aussi par rapport à notre territoire impacté et meurtri notamment dans le champ social par le contexte de crise. C'est à ce niveau-là que je placerais mon ambition politique : répondre sincèrement aux besoins et aux aspirations des Stéphanois. ■

INSPIRATION(S)

En marche pour l'OCDE

Le programme d'Emmanuel Macron s'inspire en grande partie des recommandations de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la courroie de transmission idéologique du « système » néolibéral depuis 1948.

Le 14 mai 2017, Emmanuel Macron prononce son discours d'investiture à la présidence de la République. « *Nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance* », dit-il comme si la période qu'achèverait son élection avait été celle d'un Moyen Âge moderne. En le portant à la magistrature suprême, les Français ne se sont pas « *repliés sur le passé illusoire* », se félicite-t-il ce 14 mai.

Car Emmanuel Macron veut « libérer ». Il veut « *une France qui libère, pour ne plus être bloquée par des règles devenues obsolètes* ». Il veut « *libérer les initiatives, libérer le travail et l'esprit d'entreprise* » ; il veut une société « *à la fois libérée des carcans et des blocages* » ; il veut, enfin, « *bâtir une France nouvelle* ».

Quels sont ces « carcans », d'où viennent ces blocages ? Emmanuel Macron se garde de nommer l'« ennemi ».

Mais sa dialectique en rappelle une autre. Celle de la Commission Attali de 2008 qui, avec des mots tout autant contournés, voulait elle aussi « libérer » le pays de son « conservatisme général ».

Ce rapport Attali était commandé par Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron en était le rapporteur adjoint. Avec ses « 300 décisions pour changer la France », ledit rapport mettait sur le banc des accusés « un modèle hérité de l'après-guerre, alors efficace mais

devenu inadapté ».

Ce modèle jugé obsolète par Attali et Macron est celui du programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Il est celui des « Jours heureux » ; celui qui, à la Libération, inventa notre Sécurité sociale ; celui qui voulut « l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ». C'est à ce « passé illusoire » qu'Emmanuel Macron fait référence. Ce sont ces Jours heureux que l'OCDE, pourtant née en même temps que le CNR, mais venue d'outre-Atlantique, n'aura de cesse de combattre.

Taper plus haut, plus fort

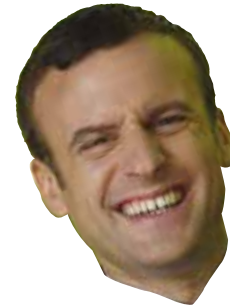
En 2007, au moment où planchent la Commission Attali et son rapporteur Emmanuel Macron, l'OCDE lance une offensive contre le contrat à durée indéterminée (CDI), jugé trop protecteur du salarié. L'organe néolibéral préconise d'« introduire un contrat unique qui assure une protection augmentant progressivement en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ».

Levée de boucliers dudit « conservatisme généralisé ». Las, la Commission Attali opte pour une autre stratégie. Si l'on ne peut pas avoir la peau du CDI, il faut taper plus haut, plus fort : ce seront les prémices de la loi El Khomri. En deux « décisions » (119

et 120), à mots là encore contournés, la Commission préconise de « faire de la négociation collective le moyen privilégié de la transformation du droit du travail et de la maîtrise des évolutions socio-économiques des entreprises » : le législateur est relégué en second plan. C'est le début du processus d'inversion de la hiérarchie des normes qui est au cœur de la loi El Khomri (lire p. 9). Deuxième décision : « En cas de signature par des organisations non majoritaires, les signataires devront faire valider l'accord par un référendum auprès des salariés. » Attali et Macron veulent remettre la décision à l'échelon où le rapport de forces est le plus favorable au patron...

OCDE-Attali-Macron-Medef

En 2015, cette nouvelle stratégie anti-CNR est « validée » par les néolibéraux. L'OCDE écrit qu'il faut « accroître la possibilité de déroger au niveau de l'entreprise à des accords sectoriels et individuels ». Deux ans plus tard, le programme Macron se met en marche : « Les principes fondamentaux (durée légale du travail, égalité professionnelle, salaire minimum...) resteront dans la loi. Mais, par exemple, les horaires effectifs ou l'organisation du travail seront négociés au plus près du terrain. Ils seront définis par accord majoritaire ou par référendum d'entreprise



Les coulisses de l'info

Les Français ont donné une large majorité au président Macron. Du moins, ceux qui ont voté... De « ras-le-bol » ou d'adhésion, ce vote a porté au pouvoir l'idéologie qui incarne le mieux le « système ». Elle est celle de l'OCDE, l'organe néolibéral créé en 1948 pour mettre en œuvre le plan Marshall en Europe.

sur la base d'un accord. »

En avril 2017, dans son « magazine de la France de demain », le Medef reprend l'idée à son compte. L'organisation patronale préconise de « refondre le Code du travail en adoptant le principe de subsidiarité pour permettre à l'entreprise, ou à la branche, de définir les modalités les plus adaptées à la réalité économique. La loi restera garante des grands principes de droit du travail ». Les termes sont différents mais l'idée est la même : la loi met à la disposition des patrons les moyens de la contourner...

D'autres transferts idéologiques apparaissent à la lecture croisée des textes de l'OCDE, du rapport Attali, du programme Emmanuel Macron ou encore du Medef. Le transfert des cotisations salariales vers une hausse de la CSG et/ou de la TVA en est un autre. Les partisans du modèle OCDE s'en réjouiront. Mais les mêmes ne peuvent plus croire à la fable d'un Emmanuel Macron hors-système. En 2015, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, lui remettait un satisfecit dans lequel il soulignait que « la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques montre que chaque secteur de l'économie peut et doit contribuer à ce que la France retrouve le chemin d'une croissance dynamique ». Cette loi Macron de 2015 n'était d'ailleurs qu'un décalque des « décisions » 137, 143, 191, 207 et 312 de la Commission Attali...



L'ART ET LA MANIÈRE La réforme sur ordonnances

Il l'avait annoncé de manière décomplexée lors de sa campagne pour les présidentielles, Emmanuel Macron compte bien avoir recours aux ordonnances pour mettre en œuvre sa politique et notamment la réforme du Code du travail. Motif invoqué : « *L'ordonnance, ce n'est pas contre la loi, l'ordonnance c'est (...) un texte qui a valeur de loi mais qui permet d'aller plus vite.* »

Mais à quel prix ? Prévue à l'article 38 de la Constitution, l'ordonnance fait en sorte que le Parlement délègue son pouvoir au gouvernement. Certes, les ordonnances demeurent encadrées par des vraies contraintes car « *le Parlement intervient dans la procédure en votant à la fois une loi d'habilitation autorisant le recours à l'ordonnance et une loi de ratification qui suivent la procédure législative normale* », rappelle Arnaud Haquet, professeur de droit public à l'université de Rouen. Pour autant, « l'ordonnance demeure un moyen d'écarter la délibération », un mode opératoire « expéditif et de brutal ».

En outre, qu'est-ce qui justifie une telle urgence à légiférer ? « *L'urgence est relative et relève souvent d'une politique de communication et d'affichage*, souligne Arnaud Haquet. *De plus, ces réformes à répétition affaiblissent la loi et distendent le lien avec les citoyens.* » Tandis que le recours aux ordonnances ne cesse d'augmenter depuis 2005 en France, le constitutionnaliste rouennais Arnaud Haquet souligne un tout autre enjeu démocratique.

« *Il faut une adéquation entre les besoins et les règles. Plus encore, les citoyens ont besoin de se retrouver dans la loi pour mieux y adhérer. Et pour cela il faut une vraie délibération de sorte que la volonté générale s'exprime.* » Une solution ? « *D'un point de vue constitutionnel, il faudrait commencer par revoir le calendrier et placer les législatives avant les présidentielles afin de retrouver l'esprit parlementaire de la V^e République.* »

État-central

Dès le 24 février 2017, Emmanuel Macron annonçait une des mesures phares de son programme : exonérer 80 % des ménages de la taxe d'habitation. Une proposition qui risquerait de priver les communes d'une partie de leurs ressources propres et de mettre en péril leur libre administration.

« **IL FAUT ÊTRE RÉALISTE. EMMANUEL MACRON AVAIT BESOIN DE SE FAIRE ÉLIRE ET C'ÉTAIT LE PRINCIPAL PRODUIT D'APPEL EN TERMES DE POUVOIR D'ACHAT à l'égard des ménages les plus modestes. La taxe d'habitation est un impôt connu et souvent perçu comme très injuste** », explique Antoine Rensonnet, professeur d'histoire politique contemporaine à l'université de Rouen. Proposer d'exonérer de la taxe d'habitation d'ici à 2020 tous les Français des classes moyennes et populaires – soit 80 % des ménages – ne pouvait pas manquer de charmer les esprits. Une proposition à double tranchant néanmoins. Car sous ses apparences de cadeau fiscal, cette réforme de la fiscalité locale inquiète les maires au motif notamment que cet allègement pourrait distendre le lien entre la participation des contribuables et les services publics mis en place par les maires.

Perte sèche

À Saint-Étienne-du-Rouvray en particulier, plus de 25 % de l'argent que perçoit la commune provient directement des ménages, devant l'État, la Métropole et les entreprises. Sur le fond, les édiles craignent également que le président ne puisse tenir son engagement de rembourser auprès des communes leur manque à gagner « à l'euro près, en préservant leur autonomie fiscale ». Antoine Rensonnet s'interroge : « Est-ce que ce sera tenable ? ». De son côté, l'Association des maires de France (AMF) a réagi très vite : « L'État, depuis longtemps, ne compense plus réellement les conséquences de ses propres décisions » (communiqué de presse AMF, 25 février 2017). Un nouveau coup dur après la baisse de la dotation globale de financement (DGF) qui a déjà engendré une diminution de 6,16 milliards de ressources pour les communes entre 2015 et 2017.

Non compensée, la suppression de la taxe d'habitation programmée par Emmanuel Macron continuerait de grever la note des communes et des intercommunalités en les privant de 10 milliards d'euros de recettes supplémentaires, soit 36 % de l'ensemble de leurs ressources propres (Estimation : source AMF). Dans ces conditions, comment la Ville pourrait-elle assurer des services publics aussi essentiels que l'éducation, les solidarités, le logement ou l'accès à la culture et aux loisirs ? ■



1 - Capital gagnant

Avec la proposition de mettre en œuvre un impôt sur la fortune immobilière (IFI) en lieu et place de l'actuel impôt de solidarité sur la fortune (ISF), Emmanuel Macron souhaite concrètement sortir le capital financier du calcul de cet impôt qui touche les plus riches. Deux conséquences sont envisageables. D'abord, les assujettis à l'ISF seraient les grands gagnants de cette mesure. Ensuite, l'État se priverait d'une ressource estimée « entre 1,2 et 2,6 milliards par an » selon l'Institut Montaigne, un think-tank libéral, et jusqu'à 3 milliards d'euros selon le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO). Un engagement qui privilégie clairement l'investissement privé au profit de quelques-uns contre la redistribution en faveur du plus grand nombre.

2 - Perte d'autonomie

Pour financer la suppression des cotisations sociales payées par les salariés, assurance-chômage et assurance-maladie, Emmanuel Macron propose d'augmenter de 1,7 point la contribution sociale généralisée (CSG) pour la porter à 9,2 % sur les salaires, contre 7,5 % aujourd'hui. Cette proposition reviendrait à concentrer une partie du budget de la Sécurité sociale et de l'Unédic (Pôle emploi) entre les mains de l'État qui devra a posteriori compenser la perte de recettes liées à la suppression des cotisations. Ce principe risquerait de remettre en cause notamment l'indépendance budgétaire et le régime autonome de la Sécurité sociale tel qu'il a été conçu dans l'esprit des membres du Conseil national de la Résistance.

Le droit qui s'autodétruit

Le candidat Emmanuel Macron annonçait que son « deuxième chantier sera celui de la société du travail ». Un chantier qui ressemble fort à celui amorcé par la loi El Khomri...



En 2016, salariés et étudiants protestaient contre l'inversion de la hiérarchie des normes des lois El Khomri-Macron. Qu'en sera-t-il des lois Macron président ?

Déséquilibrer les rapports de forces

Pour l'avocat du droit du travail Nicolas Capron, c'est bel et bien « l'inversion de la hiérarchie des normes » qui pointe là encore son nez. « *La hiérarchie des normes, c'est le B.A. BA du Code du travail, explique l'avocat rouennais. C'est le principe selon lequel on ne peut déroger à la loi que dans un sens plus favorable au salarié. Par exemple, une convention d'entreprise doit respecter ou améliorer la convention de branche ou l'accord interprofessionnel. Avec l'accord d'entreprise, c'est la mort du principe de faveur et donc, a priori, du Code du travail.* » L'employeur aurait donc bientôt la possibilité d'introduire des clauses moins favorables à ses salariés que celles de la même branche car, prévient Nicolas Capron, « *au niveau de l'entreprise, le rapport de forces est beaucoup moins favorable au salarié* ». Dans ce contexte de déséquilibre des rapports de forces, le « *référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur* », lui aussi souhaité par Macron, deviendrait le bras armé de cette inversion de la hiérarchie des normes... « *En fait, le principe de faveur a commencé à voler en éclat avec la loi Fillon du 4 mai 2004. Hollande et Valls ont continué à lui tordre le cou.* » Et Macron pourrait bien enfoncer le clou. ■

DANS SON « CONTRAT AVEC LA NATION », le candidat Macron affirmait vouloir « simplifier le droit [du travail] ». En quelques lignes, qui plus est dans un document de campagne électorale, difficile d'entrer dans des détails techniques... surtout lorsqu'ils fâchent. Mais que signifierait cette simplification du droit du travail si elle devait ressembler au projet de loi révélé par

le journal *Le Parisien/Aujourd'hui en France* le 5 juin dernier ? Ce « brouillon » de loi est sans surprise tant il reprend lui encore les recommandations de l'OCDE (lire p. 6 et 7) et les mots mêmes de la Commission Attali (« Ambition 4 » dudit rapport), si chers au nouveau président, et tant il s'inscrit dans la droite ligne de la loi El Khomri du quinquennat précédent.

1 - Licenciement pour pas cher

Autre réforme dans les tuyaux macroniens : le gouvernement s'apprête à « instaurer un barème des indemnités

que le conseil des prud'hommes pourra octroyer au salarié en cas de licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse »*. Le projet n'est pas nouveau. Il apparaît une première fois en 2015, dans la loi... Macron. Chassé par la grande porte du Conseil constitutionnel, le plafonnement revient un an plus tard par la fenêtre de la loi El Khomri. Il disparaît de nouveau sous la pression de la rue. Pour l'avocat rouennais Nicolas Capron, le plafonnement ne fait qu'ajouter à l'entreprise de déconstruction de la justice prud'homale : « *On fait tout pour décourager les salariés. Par exemple, là où il suffisait de cocher deux cases pour saisir le tribunal, il faut aujourd'hui renseigner six pages peu accessibles pour une personne non formée au droit.* »

2 - Chômage : un marché comme un autre ?

Autre grande « recommandation » de l'OCDE reprise dans le programme Macron : la réforme de l'assurance-chômage. Généreuse sur le papier, cette réforme propose d'« ouvrir les droits à l'assurance-chômage aux salariés qui démissionnent » ainsi qu'aux artisans, commerçants indépendants, entrepreneurs, professions libérales et agriculteurs. Le tout en « améliorant le pouvoir d'achat de tous les travailleurs » grâce à une réduction des cotisations payées par les salariés. Oui mais... « *Comment faire vivre une branche chômage qui n'aura plus de moyens sauf ceux que lui reverse l'État ?* », s'inquiète l'avocat Nicolas Capron. Car il s'agit bien de ça : « L'État doit reprendre la main »*. Reprendre d'une main pour, de l'autre, mieux redonner aux officines privées ?

* Extraits du « brouillon » de projet de loi publié le 5 juin par *Le Parisien*.

À 12, c'est mieux ?

Dès la rentrée prochaine, le dispositif 12 élèves par classes en CP dans les réseaux d'éducation prioritaire plus (REP+) devrait voir le jour à l'école Jean-Macé. Une réduction d'effectif qui peut se révéler efficace mais à certaines conditions.

DANS LA BOÎTE À OUTILS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Jean-Michel Blanquer, on trouve de nombreuses réformes et en particulier une réduction des effectifs en CP et en CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP). Un dispositif nécessaire pour certains élèves mais pas suffisant. *« Pour les élèves en grande difficulté, la solution ne passe pas que par la diminution des effectifs. Si le modèle pédagogique reste fermé et standardisé avec une méthode officielle unique et imposée, je doute des effets d'une telle réforme. Cette réforme a besoin d'une certaine souplesse pour fonctionner en continuant à autoriser des pratiques pédagogiques intéressantes et complémentaires comme le travail en binômes d'enseignants et des groupes de besoin mélangeant les classes d'âges »,* explique Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Rouen. Encore plus vigilant,

Vision naïve

Sylvain Connac, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paul-Valéry-Montpellier, évoque une dérive possible du dispositif car *« avec des effectifs réduits, c'est encore plus facile de conduire un enseignement magistral ».*

Une autre limite de cette réforme tient au fait qu'elle se limite au CP et au CE1. *« Cette réforme part d'une vision un peu naïve des fondamentaux comme s'il suffisait de savoir lire, écrire et compter en CP pour en finir avec l'échec scolaire. En réalité, des difficultés sont susceptibles d'apparaître tout au long de la scolarité d'un élève et il faut pouvoir y répondre à ce moment-là avec d'autres dispositifs d'accompagnement. »* En l'occurrence, la réduction des effectifs en REP et REP+ devrait non pas s'ajouter mais remplacer le dispositif *« plus de maîtres que de classes »* qui *« commence pourtant à produire des résultats »*, insiste Sylvain Connac. ■

1 - Changement de rythme

Pour un retour possible à la semaine de quatre jours en école élémentaire, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer mise sur des « consensus locaux » entre les communes et les conseils d'école, arbitrés au final par l'inspection académique. De son côté Sylvain Connac, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paul-Valéry-Montpellier estime qu'il s'agirait *« clairement d'un retour en arrière alors qu'il y a un consensus chez les chronobiologistes et chez les pédagogues pour dire qu'autrefois les journées d'école étaient trop longues ».* Le 8 juin 2017, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a voté contre les projets de décret et d'arrêté sur les rythmes scolaires. L'avis du CSE reste consultatif, mais reflète des divisions au sein des syndicats enseignants.

2 - Principe d'autonomies

Mot clef du programme du ministre de l'Éducation nationale, l'autonomie pourrait se décliner dans les établissements du primaire, du secondaire et du supérieur. Du côté des universités en particulier, l'accent serait mis sur les filières professionnalisantes avec obligation de publier ses résultats en termes de débouchés et de salaires. Une mise en concurrence qui placerait les universités et les entreprises sur un pied d'égalité par rapport à la culture du résultat et de la compétitivité.



Éducation prioritaire : le dispositif 12 élèves par classe concernerait 2 300 classes de CP à la rentrée 2017.

PHOTO: J.L.

Moins de paperasse, plus de police

Le candidat Macron annonçait « un investissement conséquent dans nos forces de l'ordre ». Mais recruter et alléger les procédures suffira-t-il à apaiser le malaise des policiers ?



PHOTO : J.L.

À L'AUTOMNE DERNIER, DES POLICIERS MANIFESTAIENT EN DEHORS DE TOUT CADRE SYNDICAL ET LÉGAL. Ils criaient leur ras-le-bol des procédures trop lourdes, du manque d'effectifs, des matériels hors d'usage, de la « politique du chiffre », de l'indifférence de leur hiérarchie... Les attentats de Magnanville et des Champs-Élysées, les agressions de policiers à Viry-Châtillon et du parvis de Notre-Dame de Paris, etc., des faits d'une exceptionnelle gravité, se sont multipliés depuis

un an contre des policiers. L'« affaire Théo » venant ternir leur image au moment même où ils avaient peut-être le plus besoin du soutien de l'opinion publique. Le tout dans un contexte d'état d'urgence et de réformes internes... Alors, recruter 10 000 policiers et gendarmes, comme le promet Emmanuel Macron, permettra-t-il aux policiers d'assurer leurs missions sereinement ?

« Si ces 7 500 policiers [les 2 500 autres étant des gendarmes, ndlr] étaient affectés à une police

de sécurité quotidienne, sur l'esprit, on est d'accord, explique Karim Bennacer, le secrétaire départemental d'Alliance Police, mais avec la réforme des cycles horaires on n'arrive déjà pas à mettre en place les effectifs suffisants pour assurer les missions actuelles. Sur l'ensemble du pays, il faudrait 10 000 collègues supplémentaires pour revenir à la normale après les 13 000 postes supprimées par Nicolas Sarkozy. »

Vers un allègement des procédures ?

Le candidat Macron entend donc remédier à ce manque d'effectifs grâce à la « contraventionnalisation et la forfaitisation de nombreuses infractions simples », telles que l'usage de stupéfiants et les vols simples. Le but étant de participer « à l'allègement du travail procédural des policiers ».

« D'accord, répond le syndicaliste, mais il ne faudrait pas que les collègues passent leur temps à courir après les auteurs pour qu'ils payent les amendes. En outre, pour que la mesure soit efficace, il faudrait que ces contraventions soient dissuasives. » Karim Bennacer évoquant des amendes de « 5^e classe » allant de 1 500 à 3 000 euros. « Mais je suis comme saint Thomas, je ne crois que ce que je vois. Maintenant, il faut augmenter les effectifs car les policiers sont à la limite de la rupture. » ■

1 - Sécu à vendre

60 milliards d'économie, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, le programme Macron prétend pourtant « renouer avec l'excellence de nos services publics ». Dans la même foulée, le candidat d'En Marche proposait d'abolir l'autonomie de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage en transférant leurs financements, des cotisations salariales vers l'impôt (CSG et TVA) et donc de mettre ces acteurs essentiels de la protection sociale sous la tutelle de l'État et d'en finir avec leur gestion paritaire (syndicats et patronat). Unedic (le financeur de Pôle emploi) et Sécurité sociale pèsent à elles deux 535 milliards d'euros contre « seulement » 247,7 milliards d'euros pour les recettes nettes de l'État. Une « Étatisation » de la protection sociale qui pourrait bien se traduire par son transfert partiel vers le privé, du moins pour ses parties plus « rentables »...

2 - Départements : 25 % de pertes

« Nous réduirons le millefeuille administratif », affirmait le candidat Macron. Son objectif : supprimer « au moins un quart des départements, là où ils peuvent être rapprochés de l'une de nos grandes métropoles ». Point de rupture là encore. Le candidat d'En Marche perpétue et amplifie le « système » sur l'autel duquel « on a sacrifié les classes populaires », explique le géographe Christophe Guilluy dans son livre *La France périphérique*. La « métropolisation » (lire *Le Stéphanois* 197) ici accélérée par le nouveau président de la République aura notamment pour effet de remplacer le triptyque « Commune-Département-État » par celui, recommandé par l'OCDE, de « Métropole-Région-Union européenne ». Une singulière manœuvre pour un homme politique qui souhaite « Étatiser » la Sécurité sociale et Pôle emploi...

Élus communistes et républicains

Les élus communistes et républicains de Saint-Étienne-du-Rouvray tiennent à remercier les électeurs stéphanois et des autres villes de la circonscription qui ont permis une victoire nette d'Hubert Wulfranc, à l'élection législative.

Malgré les manœuvres médiatiques et l'inversion du calendrier électoral qui incitent les citoyens à s'abstenir pour donner une majorité parlementaire au président de la République, les électeurs de la rive gauche de l'agglomération rouennaise se sont donc très majoritairement prononcés pour un député de résistance. Un député proche et accessible pour appuyer les luttes contre les projets de casse sociale d'Emmanuel Macron et d'Édouard Philippe. Un député pour porter au plus haut niveau de l'État, les revendications populaires pour l'emploi, le pouvoir d'achat, la lutte contre le travail précaire, la protection sociale et les services publics. Un député pour s'opposer davantage encore au projet de contournement Est de Rouen. Un député qui pourra s'appuyer sur ses confrères communistes de Seine-Maritime, Jean Paul Lecoq et Sébastien Jumel, élus également députés, pour croiser le fer plus vigoureusement encore avec les élus LREM, les nouveaux porte-voix du Medef.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Dure période électorale ! Trop d'abstentions, trop de pouvoir donné à Macron ! Le Front national en embuscade mais qui a perdu... Pas assez d'unité à gauche !

Nous avons réussi à ce que Hubert Wulfranc soit élu. Merci à la population de la 3^e circonscription et en particulier à celle de notre ville. Nous savons que Hubert Wulfranc agira, soutiendra nos revendications, dira haut et fort qu'un partage des richesses est possible pour que nous vivions toutes et tous avec du travail, des salaires corrects, de bons services publics. L'argent, il y en a ! Nous disons à Hubert notre député, notre camarade, notre ami qu'il peut compter sur nous.

Macron et son gouvernement de technocrates vont aller très vite pour nous imposer les volontés du grand patronat et des banquiers sur la loi travail, sur les retraites, les services publics... Nous ne nous laisserons pas faire. Nous serons tous ensemble mobilisés dans l'unité la plus grande, avec les associations, les syndicats, les partis. Gardons la précieuse unité de notre 3^e circonscription, l'unité du PCF, de France Insoumise, de EELV, de la gauche du PS, de militants du NPA et de notre mouvement ENSEMBLE. On ne lâche rien ! Nous sommes le nombre et la force.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Nous retenons trois leçons des élections législatives qui confirment notre orientation résolument à gauche : la gauche réussit lorsqu'elle ne trahit pas ses valeurs ; la gauche gagne lorsqu'elle est rassemblée ; la gauche a de l'avenir à condition qu'elle ne drague pas les idées libérales et injustes de la Droite.

Nous félicitons chaleureusement Hubert Wulfranc pour son élection comme député. Nous avons appelé à voter pour lui immédiatement au soir du 1^{er} tour. Le rassemblement de la gauche restera toujours pour nous un objectif principal afin de poursuivre ensemble une action efficace à votre service. Nous avons nos différences, assumées, mais ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise. Nous apprécions son respect et son écoute dans les propositions que nous formulons au conseil municipal au sein de la majorité de la gauche rassemblée. Nous poursuivrons ce lien constructif dans son nouveau mandat.

Social-écologistes, nous sommes très inquiets de la nouvelle équipe au pouvoir. Des réformes régressives sont déjà engagées. Nous restons donc très vigilants et nous nous déclarons clairement dans l'opposition. Être crédibles impose avant tout d'être clairs.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Sans surprise, le mouvement de Macron a gagné la majorité à l'Assemblée nationale. Mais cette victoire est obtenue avec près de 60 % d'abstention, avec des sommets dans les quartiers populaires, sans compter les votes blancs ou nuls ! Dans la 3^e circonscription du 76, la majorité des votants a élu Hubert Wulfranc, maire de SER et opposant au candidat Macron. SER VAG est évidemment du côté de toutes celles et ceux qui s'opposeront au gouvernement Macron. La véritable opposition se trouve de toute façon dans la rue, dans les lieux de travail et d'études, dans nos quartiers, partout où nous nous mobilisons pour défendre nos droits. Le 19 juin, des manifestations appelées par des organisations syndicales et associatives, réunies dans « un Front social » ont eu lieu à Rouen et dans d'autres villes de France. 20 000 personnes ont ainsi manifesté leur détermination à ne pas laisser faire le gouvernement ! Les plans du gouvernement et du patronat sont connus. À nous de contre-attaquer dès maintenant ! Macron et sa bande parlent d'une « loi Travail XXL », comme si la loi de l'an dernier ne suffisait pas ! Construisons nous aussi dès maintenant un mouvement « XXL » pour les en empêcher !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

Agenda

BON À SAVOIR

Une bouche d'incendie n'est pas un jeu

Des bouches d'incendie sont régulièrement ouvertes dans la commune, comme partout en France, dès que les températures grimpent. Ouvrir une bouche d'incendie est un délit puni par l'article 32-1 du Code pénal de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (les parents sont pénalement responsables de leur enfant mineur). Ouvrir une bouche d'incendie peut avoir des

conséquences : manque d'eau et de débit suffisant si les pompiers doivent éteindre un feu, électrocution, inondation des équipements électriques et des caténaires, inondation des caves et des parkings... Par ailleurs, l'eau gaspillée est payée par la collectivité et donc par les contribuables.

EN CAS DE BOUCHE D'INCENDIE OUVERTE, il faut appeler la police municipale (Tél. 02 32 95 83 81) ou la Métropole (Tél. : 0 800 021 021).

DÉCHETS

COLLECTES REPORTÉES

Vendredi 14 juillet et mardi 15 août étant fériés, les collectes sont décalées d'une journée. La collecte des déchets verts aura lieu samedis 15 juillet et 19 août, celle des papiers et emballages jeudi 17 août et celles des ordures ménagères vendredi 18 août.

BIBLIOTHÈQUES-LUDOTHÈQUE

HORAIRES DE VACANCES

Les horaires des bibliothèques et de la ludothèque municipales sont modifiés du mardi 11 juillet au samedi 2 septembre.

- Bibliothèque Elsa-Triolet : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30.
- Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré, du 11 juillet au 27 juillet : mardi et jeudi de 14 à 17 heures. Fermée du 28 juillet au 4 septembre.
- Bibliothèque Louis-Aragon : en travaux.
- Ludothèque Célestin-Freinet : mardi de 9 h 45 à 12 h 30 (accueil petite enfance), mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 (accueil petite enfance) et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi de 9 h 45 à 12 h 30, (accueil console) et de 13 h 45 à 17 h 30. Pendant les vacances il est possible d'emprunter plus de documents et de les garder plus longtemps. Reprise des horaires habituels mardi 5 septembre 2017.

RÉFLEXION

GOÛTERS-PHILO

Trois goûters-philo sont organisés à la bibliothèque Elsa-Triolet, de 15 heures à 16 h 30 au mois de juillet. Mercredi 12 juillet : « C'est quoi la Liberté ? » ; mercredi 19 juillet : « Ça veut dire quoi être différent ? » ; mercredi 26 juillet : « C'est quoi le bonheur ? ».

SUR INSCRIPTIONS au 02 32 95 83 68.

État civil

MARIAGES

Grégory Bourgeois et Sylvanie Ngagno Yinjo, David Lerat et Camille Ledun, Alain Petit et Sylvie Baudinet, Mélanie Deneuve et Angélique Niaudeau, Xavier Glatigny et Émilie Resuche, Jean-Luc Daum et Catherine Alonso, Precious Oghogho et Gladise Ngounou Kamné.

NAISSANCES

Lia Benoist, Essil Ben Sethoum, Amir Bouchabchoub, Milan Dalençon, Sira David Sy, Alice Descroizette, Mohamed El Mahi, Rayane Iddoudi, Mohammed-Achraf Laâziz, Victoire Lefebvre, Suleymane Loutfy, Aaron Mazila, Assya Rabbouch, Nahil Ratbi, Kacim Renaud.

DÉCÈS

Nancy Beilliard, Bernadette Armand, Abdallah Guernina, Octave Payen, Luis Ferreira de Barros, René Boquet, David Legros, Claude Leguëdois, Claude Bacquet, Joëlle Terpin, Mustapha Himmid.



Législatives 2017

Résultats 2 nd tour dans la commune	Nbre de voix	%
Hubert Wulfranc (PC)	4794	73 %
Cyrille Grenot (LREM)	1773	27 %

Nombre d'inscrits 16884

Nombre de votants 6930

Participation	Nombre de bulletins	%
Exprimés	6567	94,76 %
Blancs	213	3,07 %
Nuls	150	2,16 %
Abstention	9954	58,95 %

Résultats 3 ^e circonscription	Nbre de voix	%
Hubert Wulfranc (PC) ÉLU	16268	61,07 %
Cyrille Grenot (LREM)	10371	38,93 %

Le Petit-Quevilly		
Hubert Wulfranc	2364	56,11 %
Cyrille Grenot	1849	43,89 %

Oïssel		
Hubert Wulfranc	1930	67,79 %
Cyrille Grenot	917	32,21 %

Rouen sud		
Hubert Wulfranc	2396	50,58 %
Cyrille Grenot	2341	49,42 %

Sotteville-Lès-Rouen		
Hubert Wulfranc	4784	57,81 %
Cyrille Grenot	3491	42,19 %

Nombre d'inscrits 69397

Nombre de votants 28797

Participation	Nombre de bulletins	%
Exprimés	26639	38,39 %
Blancs	1513	2,18 %
Nuls	695	0,93 %
Abstention	40600	58,50 %

Résultats bureau par bureau sur saintetiennedurouvray.fr

Loisirs

SORTIES

PAUSES ESTIVALES

Les associations et les services municipaux proposent des programmes de sorties, d'animations et de loisirs pour passer l'été au gré des envies.

HORIZONS 11/25 ANS

Les services municipaux unissent leurs efforts dans Horizons 11-25 ans pour proposer aux jeunes de multiples activités : stages, séjours à construire, sorties, sports, jeux virtuels et réels...

L'adhésion à Horizons 11-25 est d'un euro et permet d'accéder aux activités jeunesse des structures municipales : Le Périph', les centres socioculturels...

Les programmes hebdomadaires sont en ligne sur saintetiennedurouvray.fr

- Centres socioculturels

Georges-Brassens et Georges-Déziré

Contact : Omar et Mohamed

au 07 61 46 60 56 ou 02 32 95 17 33.

- Centre Jean-Prévo

Place Jean-Prévo | Tél. : 02 32 95 83 66.

- Le Périph'

Avenue de Felling, espace commercial du Rouvray |

Tél. : 02 32 95 17 45.

MAIS AUSSI

- Le Point information jeunesse (PIJ) - La Station

La Station est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 heures et le mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Contact : 02 32 91 51 11.

KITS LOISIRS

Entre 11 et 25 ans, deux pochettes permettent d'envisager l'été en toute autonomie, avec les kits loisirs juniors (11-15 ans) ou les kits loisirs jeunes (16-25 ans).

Il suffit d'être adhérent au dispositif Horizons et d'acheter un kit pour une valeur de 18 € (valeur réelle : 11/15 ans : 70,40€ et 16/25 ans : 80,90€). Ce kit comprend des entrées pour le cinéma, le bowling et des cartes de transport ou des tickets repas.



FEU D'ARTIFICE LE 14 JUILLET

Cette année, le feu d'artifice emmènera en voyage les spectateurs du parc omnisports Youri-Gagarine dans différentes villes du monde. À noter que le parc omnisports sera fermé au public toute la journée du 14 juillet et que l'aire de jeux sera inaccessible à partir de jeudi 13 juillet. Attention, plusieurs routes autour du parc seront fermées à la circulation, du 14 juillet 13 heures au 15 juillet 13 heures. Le stationnement à proximité sera également interdit. Les détails sont à retrouver en dépêche sur le site de la Ville.

Jeudi 14 juillet, au parc Youri-Gagarine, à 23 heures. Pour assister au feu d'artifice, rendez-vous aux abords de la salle festive. Lorsque c'est possible, il est conseillé de venir à pied.

ENFANTS

Il est encore possible d'inscrire son enfant en centre de loisirs pour le mois d'août. Clôture des inscriptions le 15 juillet.

Tél. : 02 32 95 93 93, demander le service enfance.

SORTIES

Le programme des grandes sorties (Ouistreham, Villers-sur-Mer, Clères...) et des sorties de proximité (Rouen...) est à retrouver sur [saintetiennedurouvray.fr/culture, loisirs/centres socioculturels](http://saintetiennedurouvray.fr/culture_loisirs/centres_socioculturels).

Renseignements et inscriptions dans les centres socioculturels Jean-Prévo (Tél. : 02 32 95 83 66), Georges-Brassens (Tél. : 02 32 95 17 33) et auprès de l'Association du centre social de La Houssière (Tél. : 02 32 91 02 33). Pour les sorties de proximité, inscriptions auprès du service de développement social au 06 79 08 56 23.

CINÉ D'ÉTÉ

Le ciné d'été est de retour mardi 18 et mercredi 19 juillet.

Mardi 18 juillet de 16 à 23 heures au Château blanc, au centre socioculturel Jean-Prévo. 16 heures : diffusion du film *Tarzan* ; 18 heures : pique-nique partagé et animé dans le parc Gracchus-Babeuf ; 21 heures : diffusion du film *La Vache*. Sur place : vente de pop-corn et de boissons, animations, quiz, diffusion de courts-métrages.

Mercredi 19 juillet de 16 à 23 heures à La Houssière, cour de l'école Louis-Pergaud.

En cas de pluie : rendez-vous au gymnase Ampère. À partir de 17 h 30 : animations ; 19 h 30 : pique-nique animé (possibilité de restauration sur place, réservations auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33) ; 22 heures : diffusion du film *Les Tuche 2*. Venir avec ses couvertures et sièges pour le pique-nique et le film. Sur place : restauration, vente de pop-corn et de boissons.

RÈGLES
DU JEU
P.19



À TOI DE JOUER !

C'est l'été 2017 et jamais Giorgio n'aura été autant dépaycé pendant ses vacances. Suite à un petit incident technique, il se retrouve pendant toute une journée dans la peau d'un ouvrier du début du XX^e siècle...

1 Départ de la gare,
durée approximative : 1 h 30

« **S**aint-Étienne-du-Rouvray ! Saint-Étienne-du-Rouvray ! 2 minutes d'arrêt ! »

Giorgio se réveille en sursaut avec un affreux mal de crâne. Le compartiment s'est vidé. Giorgio cherche son blouson. « Zut, mon blouson tout neuf ! » À la place, une vieille veste en

moleskine traîne sur la banquette en bois et son sac à dos s'est métamorphosé en une épaisse sacoche de cuir. Tant pis, il s'en empare et se précipite au dehors. Un grand type moustachu le réceptionne, au bas du marche-pied et, sans plus de présentations, fait claquer sa grosse main sur son épaule.

— Eh, l'ami ! Fais pas cette tête-là ! C'est la fête aujourd'hui !

— Laissez-moi passer, je suis pressé ! Je dois descendre !

— Bien sûr ! TOUT le monde doit des-

cedre ! C'est la fête j'te dis !

La fête, cet été 1934, semble avoir contaminé toute la ville et commence à la nouvelle gare de Saint-Étienne-du-Rouvray qui est en train d'être inaugurée. Juste en face, ça danse déjà au café de la Gare !

SOIS GENTIL. ACCOMPAGNE GIORGIO. IL A BESOIN D'UN PETIT REMONTANT. HISTOIRE DE SE REMETTRE LES IDÉES AU CLAIR... ET REPÈRE AU PASSAGE LES BICHES SUR LA FRISE !

À la gare, la fanfare s'ébranle et emboîte le pas au grand moustachu qui marche en tête avec sa grosse caisse. L'œil rigolard et le visage mangé par une bouche carnassière, il passe devant Giorgio, à présent assis à la terrasse du café.

— T'as l'air perdu l'ami ? Tu ne reconnais plus ta ville ?

En effet, Giorgio ne reconnaît plus rien, projeté quatre-vingts ans en arrière, et pour un maudit petit somme !

« Va voir ma tante, Madame Cécille, elle aura peut-être de quoi te loger ! » crie le tambour par-dessus la musique. « Elle habite le quartier de l'Industrie juste derrière le passage de La Roquette. »

Et il lui lance au vol un petit papier avec l'adresse griffonnée à la hâte en l'invitant à **prendre à droite, le tunnel, sous la ligne de chemin de fer.**

Comme d'habitude, le passage est inondé à cause des crues de la Seine. Giorgio en profite pour retirer ses souliers qui lui font déjà des ampoules au pied. Il regrette bien ses baskets ! Derrière, il aperçoit les champs où pousse la roquette qui a donné son nom au passage et qui fond d'ailleurs à vue d'œil sous les coups de langue d'un troupeau de bétail. Fasciné par le spectacle, Giorgio en perd l'équilibre et le petit papier s'en va voguer sur l'eau. Il est à présent détrempé, et l'adresse est devenue à peine lisible. Ouf ! Giorgio arrive juste à déchiffrer une date et quelques lettres i-du-rie.

PEUX-TU AIDER GIORGIO À RETROUVER LA MAISON VERS LA DROITE AU SORTIR DU TUNNEL ?

Entre-temps, notre ouvrier a cueilli quelques brins de roquette et deux ou trois coquelicots pour faire un joli bouquet pour Madame Cécille. Elle ouvre la porte toute souriante : « Entrez ! entrez ! » Et elle raconte à Giorgio l'histoire de cette maison.

— « La Cotonnière, c'était la grande usine de Saint-Étienne-du Rouvray ! Quand elle a fermé il y a deux ans, mon pauvre ami, ça a été le choc pour tout le quartier de l'Industrie. Moi, ça



va, je travaillais dans cette maison : c'était l'école de l'usine, où je gardais les enfants des ouvriers. Maintenant, je suis institutrice à l'école Ferry, et j'habite la maison ! »

Madame Cécille est une femme gentille, ça se voit, et elle comprend la

situation très délicate de Giorgio, mais sa maison est vraiment trop petite pour accueillir son nouvel ami, alors elle lui conseille d'aller voir son frère qui tient une ferme dans le vieux Saint-Étienne-du-Rouvray.

2 Par où passer ?

GIORGIO SE GRATTE LA TÊTE. PEUT-ÊTRE QUE LA DATE SUR LE FRONTON, ENTRE LE 91 ET LE 93 RUE DE L'INDUSTRIE VA L'AIDER. L'AS-TU BIEN NOTÉE ?

€ m m f : RENDEZ-VOUS RUE RIESCH

€ C ¥ f : RENDEZ-VOUS

RUE GEORGES-DE-MOOR

€ C m f : RENDEZ-VOUS RUE SAINT-ADRIEN

« Allez, je vais vous accompagner un petit bout de chemin » lance Madame Cécille, « comme ça, on fera un brin de causette. » Et elle l'emmène rue Parmentier : « Monsieur Parmentier, c'était un des anciens directeurs de La Cotonnière, à ne pas confondre avec l'inventeur de la pomme de terre qui figure par erreur sur la plaque de rue ! » relève-t-elle avec malice.

Dans cette rue, un groupe de femmes



est en train de laver le linge.
« Quand l'usine fonctionnait, elle rejetait par ici ses eaux chaudes. Depuis, les gens ont gardé l'habitude », commente Madame Cécille devant un Giorgio médusé.

« Je t'accompagne jusqu'à l'Émancipation, j'ai des courses à y faire. »

Giorgio ne connaît pas l'Émancipation. C'est pourtant un établissement très ancien, un peu l'ancêtre de notre supermarché Leader Price à l'emplacement duquel il se situait autrefois. Mais il avait aussi sa succursale dans le quartier de l'Industrie.

AIDE GIORGIO À RETROUVER LA DATE DE SA FONDATION SUR LE MUR !

Giorgio en profite pour s'asseoir et casser la croûte puis laisse derrière lui Madame Cécille en la remerciant chaleureusement et poursuit son chemin... seul, mais pas pour longtemps ! Car à force de papoter, il s'est fait rattraper par la fanfare au point d'être encerclé même par une armée de trombones à coulisse, de trompettes et de tambours tonitruants. Après la gare, la fanfare s'en va inaugurer un autre bâtiment de la ville où on promet à Giorgio qu'il pourra prendre un bon bain !

3 À toi de jouer

ET MAINTENANT AIDE GIORGIO À S'ORIENTER AVEC LA DATE QUE TU AS REPÉRÉE SUR LE MUR...

€ € ¥ £ : RENDEZ-VOUS RUE LAZARE-CARNOT
€ € € £ : RENDEZ-VOUS
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
€ € £ \$: RENDEZ-VOUS
RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Un bon bain, Giorgio en rêvait ! Toutes ces émotions l'ont fait transpirer à grosses gouttes.

Ça y est, le voilà arrivé à destination. Mais il faut encore faire la queue. Car naturellement, tous les Stéphanaïens ont eu la même idée que lui : imagine un peu, les habitants qui découvrent

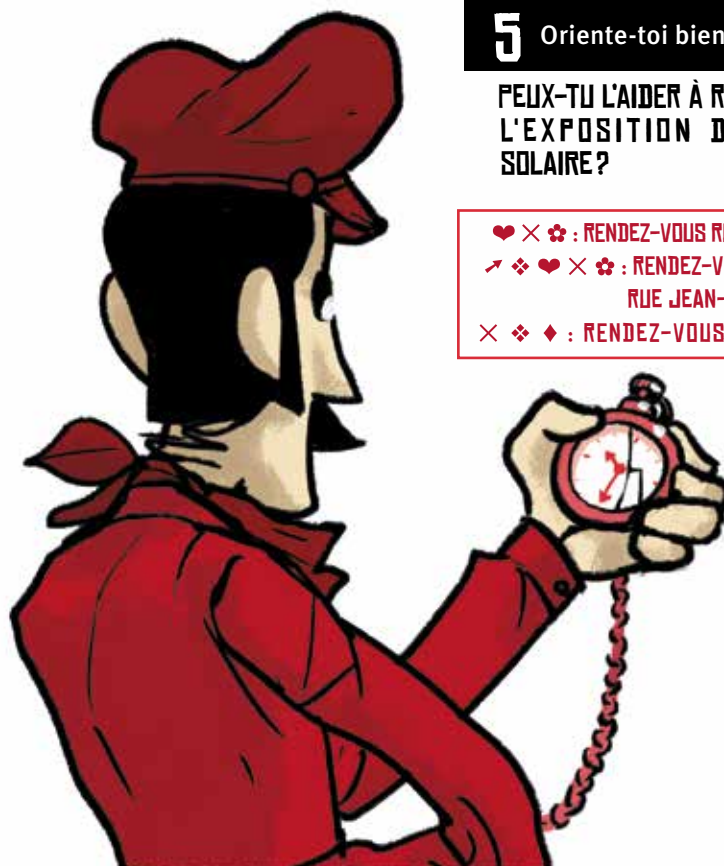


soudain l'eau courante ! Et de l'eau chaude en plus !

La queue fait tout le tour du bâtiment et Giorgio prend son mal en patience. Sur le mur, il remarque une plaque avec un nom de lépidoptère et, à côté, encore une date...

L'AS-TU VUE TOI AUSSI ?

Giorgio est enfin entré à l'intérieur, mais maintenant, il n'ose plus sortir ! Dehors, la foule est en colère et



les injures fusent : « Une heure pour prendre un bain ! » « Non mais a-t-on idée de se prélasser ainsi ! » « Et en plus, Monsieur sifflait, pendant qu'on poireautait ! » Giorgio sort en courant pour échapper à la vindicte. Dans la panique, il ne sait plus quelle direction prendre.

4 Donne un coup de pouce à Giorgio

AVEC LA DATE QUE TU AS REPÉRÉE SUR LE MUR, TU VAS POUVOIR LE SORTIR D'UN SACRÉ PÉTRIN...

€ m € \$: RENDEZ-VOUS RUE GAMBETTA
€ € p \$: RENDEZ-VOUS
RUE PIERRE-CORNEILLE
€ € € \$: RENDEZ-VOUS PLACE DE L'ÉGLISE

Giorgio regarde sa montre, mais elle est cassée. Comme par hasard, elle s'est arrêtée à l'heure où il devait descendre du train ! Alors, il cherche le cadran solaire, sur un contrefort près de l'entrée de l'église mais il s'emmêle un peu les pinceaux entre les points cardinaux.

5 Oriente-toi bien

PEUX-TU L'AIDER À RETROUVER L'EXPOSITION DU CADRAN SOLAIRE ?

♥ × ✿ : RENDEZ-VOUS RUE JEAN-JAURÈS
✈ ✨ ♥ × ✿ : RENDEZ-VOUS
RUE JEAN-RONDEAUX
× ✨ ✨ : RENDEZ-VOUS RUE DE PARIS

JEU DE PISTE: MODE D'EMPLOI

Pour suivre Giorgio dans ses aventures, il faut l'aider à trouver les indices disséminés dans les rues stéphanaïses. Ces indices repérés (ne pas hésiter à lever la tête ou à baisser les yeux !), il convient ensuite de les déchiffrer à l'aide de la matrice de décryptage ci-contre.

À chaque lettre ou chaque chiffre des indices relevés correspond un symbole de la matrice. Il suffit ensuite de comparer cette série de symboles à celle proposée à chaque étape du jeu de piste pour trouver la direction à suivre. Car seule une de ces directions est la bonne. Attention aux fausses indications !

PAR EXEMPLE :

Pour accéder à l'étape suivante vous avez le choix entre ces trois directions :

€¥฿p : rendez-vous place de la Libération

£\$€m : tournez à gauche, rue de l'Industrie

€¥฿f : revenez sur vos pas en direction de la rue Lazare-Carnot

Après avoir cherché avec vos yeux de lynx, vous avez finalement trouvé l'indice « 1934 » inscrit au fronton d'une maison !

Vous reportez chaque chiffre de cette date dans la matrice. Le « 1 » correspond au symbole « € »; le « 9 » au symbole « ¥ », le « 3 » au symbole « ฿ » et, le « 4 » au symbole « p »... Ce qui vous donne le cryptogramme **€¥฿p**. Vous devez donc vous rendre place de la Libération !

D'indice en indice, de décryptage en décryptage et d'étape en étape, chemine donc vers la destination finale de Giorgio.

Cette dernière étape découverte, notez bien l'adresse et présentez-vous à l'accueil de la mairie centre, place de la Libération (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi matin de 9h à 12h), et faites-en part à l'agent-e présent-e au guichet.

DES CADEAUX À GAGNER

Les dix premières familles recevront un cadeau.

Tous les participants ayant trouvé la bonne adresse

participeront également à un tirage au sort qui leur permettra de gagner des entrées gratuites pour le premier spectacle de la saison 2017-2018 au Rive gauche.

Pour gagner ces places, une fois la bonne réponse trouvée, il suffira de laisser votre numéro de téléphone, vos nom et prénom à l'accueil de la mairie. Après tirage au sort fin août, les gagnants seront contactés par téléphone et leurs noms seront publiés dans *Le Stéphanaïse* de rentrée paraissant le 31 août.

À BIENTÔT ET BONNE ROUTE !

LA MATRICE

A =	★
B =	♣
C =	✂
D =	♦
E =	♥
F =	+
G =	⚙
H =	☺
I =	✈
J =	⚓
K =	☾
L =	⚓
M =	☾
N =	☺
O =	✂
P =	“
Q =	☞
R =	☞
S =	×
T =	♣
U =	♦
V =	&
W =	☞
X =	☞
Y =	☞
Z =	☞
0 =	\$
1 =	€
2 =	£
3 =	฿
4 =	p
5 =	¿
6 =	f
7 =	m
8 =	¢
9 =	¥



DÉCOUVERTES

PIÈCES DE COLLECTION

Nos musées ont des trésors, c'est le moment d'aller à la chasse ! Petite revue d'été à la découverte de quelques curiosités dans les musées de Rouen.

MUSÉE LE SECQ DES TOURNELLES

Un couteau révolutionnaire !

Derrière la porte de l'ancienne église Saint-Laurent désacralisée, c'est à chaque fois la même stupeur : comment un même lieu peut-il contenir autant de petites merveilles ? Cette fois, c'est un couteau Pallois que nous sommes venus voir...

« Le couteau des Révolutionnaires de 1789 ! » lance Bruno Varin, conférencier du musée, en s'arrêtant devant un grand couteau à manche en ivoire et ébène figurant un costume de patriote. Patriote, Pierre-François Pallois l'était en l'occurrence mais avec une âme de businessman ! Cet entrepreneur de travaux publics fut chargé, au lendemain de la prise de la Bastille, de dépecer la forteresse et en fit un véritable commerce en transformant chaque pierre en Bastille miniatures qu'il écoula ensuite comme des petits pains. Avec les barreaux de la prison, il édita également bijoux, médailles souvenir et enfin des couteaux, les fameux couteaux Pallois, estampillés Paris, offerts aux héros de la Révolution, dont le musée Le Secq des Tournelles possède aujourd'hui un exemplaire. « Henri-Jean Le Secq des Tournelles (1854-1925) avait toujours à cœur de choisir les objets les plus intéressants dans chaque domaine »,

poursuit Bruno Varin. Passionné de ferronnerie, il consacra toute sa vie à constituer cette collection à partir des premiers objets transmis par son père photographe qui avait parcouru l'Europe pour le compte de Prosper Mérimée (dont quelques pièces remarquables telles les grilles de l'abbaye d'Ourscamps ou la crèche lanterne d'Amiens). Présentée à Paris, à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 où elle fit sensation, la collection fut finalement installée en 1921 à Rouen où elle avait été montrée pour le Millénaire normand (1911). Riche de près de 15 000 pièces, dont la moitié seulement est exposée et connue désormais jusqu'aux États-Unis, elle est considérée comme la plus importante collection publique de ferronnerie ancienne au monde. Ce sont des moulins à épices ou à café, des serrures, enseignes, heurtoirs, fers à repasser, bijoux et outils, ainsi qu'une superbe rampe d'escalier et d'autres objets insolites. Des premières clés réalisées par les Vikings aux œuvres contemporaines de Vladimir Skoda, le musée se veut un véritable hommage à la virtuosité des ferronniers. Parallèlement, une exposition d'œuvres de Julio González, en lien avec l'année Picasso, provenant du Centre Pompidou qui fête cette année ses 40 ans y est présentée tout l'été, jusqu'au 11 septembre.

MUSÉE LE SECQ DES TOURNELLES 2 rue Jacques-Villon à Rouen.
Tél. : 02 35 71 28 40. museeelsecqdestournelles.fr | Entrée libre.

MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION

À l'école en sabots

Depuis 150 ans, aucune génération n'a échappé au rituel de la photo de classe.

Entre l'album de famille et le témoignage historique, la photo de classe occupe une place à part, à la fois touchante et représentative de chaque époque. Dans l'exposition « Portraits de classe, portrait classe ! » présentée tout l'été (jusqu'au 31 décembre 2017) au Musée national de l'Éducation (Munaé), arrêtons-nous devant cette classe d'enfants en sabots, prise en 1900 en Lozère. Les mines sont sérieuses, voire bougonnes, le corps figé, les bras le long du corps et derrière, la figure tutélaire du maître raconte toute la fierté de l'instruction publique sous la III^e République. Puis, face à l'objectif, les générations se succèdent, avec l'arrivée de la couleur et la grande rupture des années 1970 qui bouleverse les codes.

Deux étages au-dessus, on peut également voir ses albums sur l'école en Algérie au début du XX^e siècle, dans le cadre de l'exposition « L'école en Algérie » visible elle aussi cet été. Dans le cadre de ses recherches, l'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel



PHOTOS: © MUNAÉ

Georges-Déziré a collecté plus de trois cents photos de classe dont une partie sera présentée à la fin décembre lors d'une exposition consacrée à l'évolution des classes stéphanoises.

MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION

Maison des quatre fils Aymon,
185 rue Eau-de-Robec à Rouen. Tél. :
02 35 07 66 61. www.reseau-canope.fr/musee/fr
Entrée libre.



MUSÉE FLAUBERT ET D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Cabinet de curiosités

L'ancien logement de fonction du chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu où vécut la famille Flaubert a été aménagé en musée d'histoire de la médecine :

une véritable mine de découvertes amusantes sur l'histoire des techniques médicales, parmi lesquelles un mannequin d'accouchement du XVIII^e, un lit d'hôpital à six places, des sculptures de cire anatomiques et la chambre natale de Gustave Flaubert, mais aussi...

Un perchoir à sangsues...

L'utilisation des sangsues en médecine remonte à l'Antiquité mais c'est surtout au XIX^e siècle qu'on y a recours massivement (il existe d'ailleurs dans la forêt du Rouvray une mare aux Sangsues...). De cette époque, date le perchoir en verre soufflé où l'on forçait les sangsues à jeûner avant de les mettre au travail ! Puis la sangsue est tombée dans l'oubli des progrès scientifiques avant de retrouver une certaine actualité pour ses vertus décongestionnantes que n'aurait jamais réussi, paraît-il, à égaler la chimie moderne...

On appelle ça l'hirudothérapie

...et la bosse des maths

C'est au XIX^e siècle qu'elle aurait été identifiée, très précisément sur la tempe gauche, entre la bosse de la constructivité et celle de... l'alimentivité ! On appelle cette pseudo-science la phrénologie qui donna même lieu à une véritable cartographie du crâne ! Dans les vitrines du musée Flaubert, les moulages de quelques crânes célèbres tels ceux du marquis de Sade ou de Napoléon. Mais on a beau regarder attentivement, nulle part en fait, on ne voit cette fameuse bosse des maths !

MUSÉE FLAUBERT ET D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

51 rue Lecat à Rouen. Tél. : 02 35 15 59 95. Tarif plein : 4€, tarif réduit : 2€

MUSÉE MARITIME, FLUVIAL ET PORTUAIRE

Scaphandriers de la Seine

Ils sont policiers, pompiers ou travaillent pour le port, réparent, posent des câbles ou canalisations...

Régulièrement, ils plongent dans les eaux troubles de la Seine.

Un métier peu connu que l'on peut découvrir au Musée maritime, fluvial et portuaire, sur les quais de Rouen.

On les appelait autrefois les « pieds lourds » à cause des semelles de plomb qui les envoyaient par le fond, reliés à une pompe à oxygène. C'est ainsi que les premiers scaphandriers (et non « plongeurs », terme réservé aux loisirs) ont longtemps manœuvré dans la Seine pour les besoins du port ou d'autres missions plus exceptionnelles. L'histoire retiendra notamment qu'en 1939, ils allèrent fouiller au pied de Quillebeuf la mythique épave du Télémaque (1790), censée transporter le trésor des rois de France.

La généralisation – à partir des années 1950 et sous l'impulsion de Jacques-Yves Cousteau – du scaphandre autonome transforma radicalement le métier, même si celui-ci reste très technique car la visibilité est faible en Seine et il faut composer avec la navigation. Présentation de matériel, évolution du métier : un espace dédié s'intègre au parcours de visite de ce musée très foisonnant qui aborde par ailleurs tous les aspects du fleuve : depuis l'histoire du port de Rouen jusqu'aux enjeux environnementaux de l'estuaire. De nombreuses maquettes sont exposées dont celle très spectaculaire de l'ancien pont transbordeur de Rouen détruit en 1940 et, à l'extérieur, l'incontournable péniche Pompon rouge fait toujours le bonheur des enfants !

MUSÉE MARITIME, FLUVIAL ET PORTUAIRE

Quai Émile-Duchemin, Hangar 13 à Rouen. Tél. : 02 32 10 15 51.
www.musee-maritime-rouen.asso.fr | Tarif plein : 5€, tarif réduit : 3€

PORTES OUVERTES

L'été, la plupart des commerçants prennent des vacances. N'oubliez pas de consulter leurs dates de congés afin de ne pas trouver le rideau baissé.

= COMMERCE OUVERT TOUT L'ÉTÉ * DATES DE FERMETURE NON COMMUNIQUÉES

BOUCHERIES

BOUCHERIE DU ROUVRAY

12 avenue Olivier-Goubert

► du 27 août au 13 septembre inclus

HARTMANN

15 avenue Ambroise-Croizat

► du 22 juillet au 23 août inclus

= **HELIE** 12 rue Marx-Dormoy

= **LEBRUN** 47 rue du Madrillet

CHARCUTERIE

AU PORCELET ROSE

53 rue Léon-Gambetta

► du 21 août au 11 septembre inclus

BOULANGERIES

AUX DÉLICES D'ELCI ET FRANCK

55 rue du Madrillet

► du 7 au 28 août inclus

AUX SAVEURS GOURMANDES

97 rue Lazare-Carnot

► du 14 au 31 août inclus

* **BENSMIDA** 22 rue du Docteur-Semmelweiss

* **BOULANGERIE** 91 rue du Madrillet

DAIX 95 rue du Madrillet

► du 11 juillet au 1^{er} août inclus

Ô GRAIN D'OR

44 rue Léon-Gambetta

► du 24 juillet au 8 août inclus

= **LA ROSE DES SABLES**

Espace commercial Renan

* **LE FOURNIL DE SAINT-ÉTIENNE**

31 rue Jean-Jacques-Rousseau

= **MAISON COLLANGE CLÉMENTINE**

13 avenue Ambroise-Croizat

* **PAINS ET FANTAISIE**

Espace commercial du Rouvray,
avenue de Felling



PHOTOS: J.-P. S.

ÉPICERIES

ASSALAM 101 b rue du Madrillet

► du 25 juillet au 4 septembre inclus

* **BATSI** 28 rue du Docteur-Semmelweiss

= **COCCIMARKET** 2 place de l'Église

* **CHBERTO** 2 rue Geo-Chaveze

= **EGE MARKET** 22 rue du Madrillet

* **LE MORJAN** 2 rue Nungesser-et-Coli

* **SANAC** Place des Camélias

= **VIANDHALLE** 113 rue du Madrillet

* **VIVECO** 15 avenue Ambroise-Croizat

FRUITS ET LÉGUMES

AU JARDIN DU ROUVRAY

2 rue Jean-Jacques-Rousseau

► du 3 au 21 septembre inclus

PHARMACIES

= **BÉNARD** 6 avenue Olivier-Goubert

= **BOYER LOUIN** 68 rue Lazare-Carnot

= **CRISTOL** 142 rue Lazare-Carnot

= **LE BARON** Espace commercial Renan

= **LE COZ** 89 rue du Madrillet

= PHARMACIE AMBROISE-CROIZAT

49 avenue Ambroise-Croizat

= PHARMACIE DE PARIS

Galerie commerciale d'Intermarché,
avenue de Saint-Yon

PHARMACIE DU ROUVRAY

Espace commercial du Rouvray
avenue de Felling

► fermée les lundis au mois d'août

= PHARMACIE MUTUALISTE

31 avenue des Canadiens

= PINÇON 59 rue Jean-Racine

BARS

* **AU BON ACCUEIL** 131 rue Léon-Gambetta

= **CAFÉ DE LA CITÉ** 103 rue du Madrillet

* **CAFÉ DES SPORTS**

42 rue de Couronne-Prolongée

= **LE CONCORDE** 107 rue du Madrillet

* **LE LISBONNE**

35 rue Jean-Jacques-Rousseau

BARS-BRASSERIES

BISTROT JEM'S 2 avenue Olivier-Goubert

► du 24 juillet au 16 août inclus

LE COMMERCE

75 rue Lazare-Carnot

► du 31 juillet au 21 août inclus

L'ESCALE

31 rue de Paris

► du 5 au 19 août inclus

BARS-TABACS

* **BAR DE L'HÔTEL DE VILLE**

34 rue Lazare-Carnot

* **CAFÉ DE LA CHAPELLE**

82 rue du Docteur-Cotoni

► fermé en août

* **LA TABATIÈRE**

46 rue Léon-Gambetta

TABAC-PRESSE

* **LA CIVETTE DU MADRILLET**

33 rue du Madrillet

= **MAG PRESS TABAC DU RENAN**

Espace commercial Renan

TABAC PRESSE DU TRIANG

Espace commercial du Rouvray,
avenue de Felling

► du 4 au 27 août inclus

PRESSE

AU JARDIN DE LA TENDRESSE, FLEURISTE

63 rue Léon-Gambetta

► du 31 juillet au 23 août inclus

* **MILLE ET UNE FEUILLES**

2 rue Pierre-de-Coubertin

VENTE À EMPORTER

* **BURGER CH'WAYA** 45 rue Lazare-Carnot

* **CHEZ FAFA** 28 rue du Docteur-Semmelweiss

* **FOOD STATION** 76 rue Paul-Bert

* **KEBAB DE LA CITÉ** 105 rue du Madrillet

* **LA CASE À PIZZAS**

41 rue Jean-Jacques-Rousseau

LA GRIGNOTERIE

35 avenue de la Mare-aux-Daims

► du 14 juillet au 2 août inclus

* **LE MADRILLET** 87 Rue du Madrillet

* **L'ÉCLIPSE**

67 rue Léon-Gambetta

= **MCDONALD'S** 63 avenue des Canadiens

= **MCDONALD'S** Rue du Clos-Tellier

* **O'ZBAB** 49 rue Lazare-Carnot

PÂTES À PIZZA 3 rue Léon-Gambetta

► du 1^{er} au 16 août inclus

= **PIZZA TACOS O'103** 103b rue du Madrillet

* **ROYAL FEU DE BOIS** 93 rue du Madrillet

RESTAURANTS

= **BUFFALO GRILL** 2 rue Pierre-de-Coubertin

= **CAFÉTÉRIA L'ONDINE**

Centre commercial du Technopôle,
avenue de la Mare-aux-Daims

= **COURTEPAILLE COMPTOIR**

31 rue Désiré-Granet

= **HIPPOPOTAMUS** 15 avenue des Canadiens

= **HÔTEL-RESTAURANT CAMPANILE**

rue de la Mare-Sansouire

= **LA CRÊPERIE DU VIKING**

3b avenue des Canadiens

= **LE CHAMOIS** 34 avenue Maryse-Bastie

LE COUP DE CŒUR 219 rue Lazare-Carnot

► du 5 au 25 août inclus

= **LE PAVILLON DU BONHEUR**

21 avenue des Canadiens

NOVOTEL RESTAURANT ROUEN SUD

rue de la Mare-Sansouire

► fermé le midi du 30 juillet au 21 août inclus

= **POIVRE ROUGE** Rue du Clos-Tellier

GARAGES AUTOMOBILES

= **GARAGE ROUEN SUD AUTOMOBILE**

Avenue de la Mare-aux-Daims,
centre commercial du Technopole

= **GARAGE DES ÉCOLES**

180 rue de Paris

GARAGE VASSARD

Rue de la Boulaie

► du 31 juillet au 15 août inclus



MÉMO DE RENTRÉE

DÈS LA MI-AOÛT

UNICITÉ : PENSEZ À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Les guichets Unicité sont ouverts tout l'été pour enregistrer les inscriptions des différents membres de la famille. Les activités et services Unicité font l'objet d'une tarification solidaire : les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial de l'utilisateur, calculé sur la base de l'avis d'imposition que chaque foyer stéphanois devrait recevoir à partir de la mi-août. Afin de se voir appliquer le tarif correspondant aux revenus du foyer, il convient de se présenter dès réception de l'avis d'imposition dans un des guichets Unicité afin de pouvoir actualiser le quotient de la famille. Si cette démarche n'est pas effectuée, le tarif maximum stéphanois est appliqué par défaut.

JEUDI 31 AOÛT

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

La libération de la commune par les forces de la résistance et des armées alliées sera commémorée jeudi 31 août. La cérémonie, avec allocution et dépôt de gerbes, aura lieu à 17 h 30, place de la Libération. Tous les Stéphanois sont invités à y participer.

LE RETOUR DU STÉPHANOIS

Après une pause estivale de deux mois, le prochain Stéphanois paraîtra jeudi 31 août. Le supplément culturel *DiversCité* et la plaquette de la nouvelle saison du Rive Gauche seront distribués en même temps dans les boîtes aux lettres.

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

OUVERTURE DES ABONNEMENTS AU RIVE GAUCHE



Les abonnements pour la saison 2017-2018 se font par correspondance au moyen du formulaire qui sera disponible dans le programme du Rive Gauche fin août et téléchargeable sur saintetiennedurouvray.fr à partir du 1^{er} septembre. Le guichet de la billetterie ouvre au public mardi 12 septembre

à 13 heures. Réservations par téléphone au 02 32 91 94 94 du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 ou par mail : infoesarivegauche@ser76.com. Une présentation de saison en images et en musique aura lieu jeudi 7 et vendredi 8 septembre à 19 heures. Le pré-programme est d'ores et déjà en ligne sur le site de la Ville.

LUNDI 4 SEPTEMBRE

RENTRÉE DES CLASSES ET DES ANIMALINS



PHOTO: J.L.

Lundi 4 septembre, c'est la rentrée des classes et des Animalins après l'école. Les restaurants scolaires sont ouverts dès le premier jour de classe.

LUNDI 11 ET LUNDI 18 SEPTEMBRE

REPRISE DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les cours du conservatoire de musique et de danse reprendront lundi 11 septembre, les ateliers des centres socioculturels et les activités du service des sports lundi 18 septembre.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La Journée des associations se déroulera samedi 9 septembre de 10 à 18 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Les associations sportives, culturelles et de loisirs présenteront leurs activités.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

VISITE INSOLITE DU RIVE GAUCHE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une visite insolite du Rive Gauche aura lieu samedi 16 septembre à 15 heures (sur réservation au 02 32 91 94 94).